



A

M. Gil MICHIELIN
Direction Générale TAV

Thales-Avionics, le 05/03/15

Objet : Politique salariale 2015

Monsieur,

Suite à notre entrevue du 3 mars, des réunions d'information aux salariés ont été organisées sur tous les sites (sauf sur le site de Vendôme qui l'organise lundi 9 mars). Pour l'heure, les salariés ont décidé majoritairement d'accepter votre proposition d'augmenter la politique salariale de 0,2 % et de suspendre tout mouvement social dans l'attente d'obtenir des garanties sur les points suivants :

1. Le paiement des heures de grève ;
2. Le passage pour les mensuels de ces 0,2% en AG ;
3. La répartition équitable pour les ingénieurs et cadres des 1,6 +0,2% visant à obtenir la même couverture d'augmentation que l'an passé.

Les salariés nous ont demandé de vous ré-interpeller sur le dévoiement de la mise en œuvre des EAA qui a consisté cette année, à sous-évaluer les performances des salariés en raison du faible niveau d'augmentation à octroyer.

Nous vous alertons donc sur la nécessité de rappeler aux managers votre engagement de 95 % d'ingénieurs et cadres augmentés en 2015.

Dans l'attente d'un retour, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean-Luc CHEVET
DSC CGT référent

Colette SEIB
DSC CFDT référente

Copie : Michel HOUDEE VP Ressources Humaines